

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 21 JUIN 1988

1845 /15.08.01

FERWAFA	N°
21 JUIN 1988	
reçu le _____	
n° _____	
A traiter par _____	

JY

Révérend Pasteur RUGELINYANGE Amon
Président de l'Eglise Adventiste
du 7ème jour
Association du Rwanda-Est
B.P. 247 KIGALI.-

OBJET: Autorisation d'utiliser
le Stade Régional de
Nyamirambo du 20 au
21 Août 1988.-

Révérend Pasteur,

Faisant suite à votre lettre du 19 Avril 1988 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Stade sollicité vous est accordé du 20 au 21 Août 1988 pour votre réunion religieuse.

Toutefois, il faudra me rappeler deux semaines avant la tenue de cette réunion pour permettre à mes services de prendre toutes les précautions utiles.

Veuillez agréer, Révérend Pasteur,
l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I.à:

- Monsieur le Représentant Légal
de l'Eglise Adventiste du
7ème jour au Rwanda

KIGALI.--

- Monsieur le Président
de la FERWAFA
KIGALI.--

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

